



Le guide du WWF dans L'UE



Editeur	Julian Scola
Co-éditeur	Florence Danthine, Sandra Jen
Textes	Tony Long, Marta Ballesteros, Eva Royo Gelabert, Charlotte Mogensen, Hervé Lefevre, Tobias Reichert, Michael Warhurst, Stephanie Lang, Elizabeth Guttenstein, Beatrix Richards, Stephan Singer
Design	beëlzePub, Brussels
Illustrations	WWF/Canon: Harmut Jungius, Michel Gunther, Australian Fisheries Management Authorities, Edward Parker, Anton Vorauer, Klaus Henning-Groth, Roger LeGuen, Gordon Schmidt, Mauri Rautkari, Chris Martin Bahr, Sylvia Rubli, Stéphane Mauris, John E. Newby, Jo Benn, Fritz Pölking WWF/Klein&Hubert, WWF Latvia, WWF Turkey, WWF Russia-Andrey Ptichnikov, European Parliament, Studio Dann, Elizabeth Guttenstein, Photo News, Lise Devaux, Vincent Attard/Nature Trust Malta, Vince
Portraits	Emmanuel Wanty

Imprimé sur papier recyclé

© Copyright: WWF – World Wide Fund For Nature, European Policy Office, Bruxelles, Belgique, Juin 2004
Toute reproduction, même partielle, de ce document doit en mentionner le titre et le détenteur du copyright



Le WWF European Policy Office remercie la Commission des Communautés européennes pour le soutien financier accordé à son programme



Le WWF a le plaisir d'être un partenaire de contenu d'EurActiv.com, le principal portail internet entièrement dédié aux politiques de l'Union européenne

Le mot du Directeur

Fondé en 1961, le WWF a pour but ultime d'enrayer le processus de dégradation de notre planète et de construire un avenir où l'homme vivra en harmonie avec la nature en :

- Préservant la diversité génétique des espèces et des écosystèmes ;
- Veillant à une utilisation durable des ressources naturelles, pour aujourd'hui et pour demain, dans l'intérêt de toute forme de vie sur terre ;
- Encourageant les actions visant à réduire au maximum la pollution et le gaspillage.

Le bureau de politique européenne du WWF (EPO), établi à Bruxelles, contribue à la réalisation de la mission internationale du WWF en encourageant le réseau WWF à façonner les politiques européennes qui ont un impact sur l'environnement européen et mondial.

Mais pourquoi avoir choisi Bruxelles ? Le fait est que l'Union européenne est un leader mondial reconnu en matière de politique environnementale. 80% de la législation environnementale nationale mise en œuvre dans les 25 Etats membres de l'UE est élaborée à Bruxelles. Dans toutes ses politiques et décisions, le traité de l'Union européenne s'engage à promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement. Dans un climat généralisé de scepticisme au sein des autres pays les plus industrialisés, l'UE a pris une position volontariste et courageuse en promouvant le Protocole de Kyoto afin de lutter contre le changement climatique mondial. L'UE a désormais entamé une réforme lente et tardive des lois désuètes relatives aux produits chimiques, qui auront un impact mondial lorsqu'elles seront adoptées.

Le WWF a en partie influencé ces positions ainsi que d'autres décrites dans cette brochure. Soutenu par 16 organisations nationales en Europe, le WWF se sert de son réseau pour faire œuvre de lobby auprès des gouvernements des capitales nationales, des membres du Parlement européen et de la Commission européenne. Le WWF-EPO a développé une forte présence sur le plan des communications afin d'informer les principaux médias internationaux présents à Bruxelles sur nos activités. Nous avons rejoint d'autres groupes environnementaux ainsi que d'autres ONG actives dans le domaine des affaires sociales, des droits de l'homme et du développement au sein du Groupe de Contact de la Société Civile afin de constituer le «Green 8». Nous continuons à recevoir un soutien financier annuel de la Commission européenne pour mener à bien notre tâche.

Mais la politique environnementale européenne est désormais placée devant un dilemme crucial. Certains clament haut et fort que la protection de l'environnement est un frein à la compétitivité de l'industrie européenne. D'autres vont même jusqu'à affirmer que le Protocole de Kyoto devrait être mis de côté comme si les enjeux du changement climatique étaient un produit de luxe pouvant être abandonné puis repris par la suite lorsque l'économie se redresse. Les 10 nouveaux Etats membres amèneront avec eux autant de défis que d'opportunités environnementales.

L'année 2004 marque le 15e anniversaire du bureau de politique européenne du WWF à Bruxelles. Alors que nous nous préparons à fêter cet événement, nous pouvons nous attarder sur les progrès considérables réalisés dans la progression de notre agenda environnemental. Cependant, les 15 prochaines années nous amèneront à devoir faire face à d'autres défis. Des efforts et un engagement politique majeurs seront indispensables pour inscrire intégralement la Politique Agricole Commune et les fonds régionaux dans les engagements de l'UE au profit du développement durable. La politique des transports et de l'énergie devra s'aligner sur un monde où il est urgent de réduire les émissions de carbone dans l'atmosphère. La politique de la pêche devra s'adapter aux épuisements considérables des stocks mondiaux de poissons. Et les politiques externes de commerce et de développement devront, en règle générale, aider les pays les plus pauvres à relever les défis en matière de durabilité.

Le WWF est une organisation fondée sur une solide approche scientifique axée sur la résolution des problèmes. Les pages suivantes vous fourniront des informations sur nos principaux domaines d'activités, des exemples de nos réalisations et les directions futures que nous emprunterons afin d'influencer la politique publique européenne. Cet objectif n'est réalisable qu'avec le soutien des autres. Nous espérons que notre travail vous inspirera et que vous nous rejoindrez pour mener à bien notre mission: construire un avenir où l'homme vivra en harmonie avec la nature.

Tony Long

Directeur, WWF European Policy Office





Agriculture et développement rural

LE PROBLÈME :

L'agriculture est la principale cause des problèmes environnementaux les plus importants en Europe et dans le monde entier. L'élevage intensif, l'utilisation de pesticides et de produits chimiques, la déforestation, le drainage des zones humides, l'érosion du sol, tous ces facteurs participent à la pollution de l'eau et de l'air ainsi qu'à la perte d'habitats et de biodiversité.

La Politique Agricole Commune (PAC) demeure l'élément central de l'agriculture et du développement rural au sein de l'Union européenne. La PAC, dont les dépenses moyennes s'élèvent approximativement à 43 milliards d'euros par an, soit près de la moitié du budget total de l'UE, est l'instrument financier le plus important de l'Union européenne. En outre, il s'agit probablement de la politique la plus controversée qui entraîne des impacts environnementaux et qui réduit l'accès au marché pour de nombreux pays en développement, toujours tributaires du commerce des produits agricoles.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Réformer la PAC ne signifie pas anéantir la campagne ou l'agriculture. En redirigeant les fonds vers la promotion du développement durable et d'une agriculture respectueuse de l'environnement, l'Europe bénéficie d'une opportunité unique de tenir ses engagements environnementaux tout en assurant la viabilité à long terme des communautés rurales en Europe et une agriculture équitable et durable au sein des pays en développement. Une réforme de la PAC a pour but de protéger la fertilité du sol, de fournir des habitats à une faune et une flore diversifiées, de réduire les émissions de CO₂ et de minimiser l'impact des catastrophes naturelles, telles les inondations et les glissements de terrain.

L'heure du changement de la PAC approche à grands pas. Au cours de ces dernières années, la Commission a établi un lien entre les subventions du développement rural et le respect de la loi environnementale européenne par les Etats membres. Actuellement, la PAC pourrait constituer le budget principal pour soutenir la mise en œuvre des Directives Eau douce, Habitats et Oiseaux.

LE RÔLE DU WWF :

La période qui s'étend jusqu'en 2006 constitue la meilleure opportunité de mettre en pratique l'intégration environnementale, longtemps défendue par la PAC. Comptant parmi les quatre seules ONG environnementales légalement consultées par la Commission européenne sur des questions relatives à la PAC, le WWF continuera à proposer des alternatives sérieuses qui établiront un lien entre d'une part, les richesses naturelles et le paysage européens et d'autre part, l'exploitation durable et économique du sol. Cela implique :

- L'abandon des subventions nuisibles à l'environnement au profit de l'utilisation des fonds de développement rural de l'UE afin de soutenir la gestion de la nature et le développement durable ;
- L'amélioration de l'accès au marché de l'UE pour les pays en développement ;
- L'élimination des incitations du marché encourageant la surproduction et le dumping dans les pays en développement.

RÉALISATIONS :

- Le WWF a joué un rôle essentiel dans le processus de renforcement de la politique de développement durable en Europe. Il a contribué à l'obtention d'un accroissement continu du budget, qui permettra aux dépenses consacrées au développement rural durable d'atteindre les 7 milliards d'euros par an d'ici 2007.
- Les pressions exercées par le WWF relatives aux difficultés éventuelles des paiements découplés ont permis de garantir l'inclusion, en 2003, d'une option pour les Etats membres d'allouer des budgets spécifiques pour sauvegarder les systèmes agricoles économiquement fragiles risquant d'être abandonnés, en les transformant en systèmes agricoles à *grande valeur naturelle*.
- L'octroi des subventions aux fermiers conformément aux normes environnementales –ou *éco-conditionnalité*– était une exigence fondamentale du WWF depuis plusieurs années. Grâce à son plaidoyer continu et à son travail technique afin d'assurer qu'une telle mesure puisse être mise en œuvre à travers l'Europe, le WWF a été en mesure d'instaurer l'éco-conditionnalité pour toutes les subventions.

Pêche et politique maritime

LE PROBLÈME :

En Europe, l'industrie de la pêche est en crise depuis plusieurs années et de nombreux stocks de poissons parmi les plus précieux sont sur le point de s'épuiser. En Europe, la capacité des activités de pêche est trop importante pour les ressources disponibles.

En outre, l'environnement maritime souffre toujours des équipements de pêche qui affectent les fonds marins ainsi que des prises accidentelles d'espèces non ciblées, telles les oiseaux marins, les cétacés et les poissons juvéniles.

La Politique commune de la pêche (PCP) régit les activités de pêche en Europe ainsi que les activités de pêche effectuées par les navires communautaires dans le reste du monde, mais elle a montré son inefficacité à maintenir les stocks de poissons à des niveaux viables et à réduire l'impact des activités de pêche sur l'environnement. Au contraire, les subventions inappropriées attribuées au secteur et les mesures de conservation inefficaces n'ont fait qu'aggraver la situation.

Cette politique a eu des conséquences désastreuses pour l'Europe ainsi que pour les flottes de pêche des autres pays. Les ressources de bon nombre de pays en développement risquent d'être épuisées par les flottes européennes subventionnées, menaçant ainsi les ressources alimentaires vitales et les sources de revenus des communautés locales.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

La Réforme de la PCP était le sujet de la Campagne européenne de la pêche menée par le WWF en 2002. Cette campagne a permis un changement opportun des structures européennes de la pêche. Cependant, il reste du travail étant donné que la nouvelle structure doit être mise en œuvre de manière rigoureuse en instaurant de nouvelles législations.

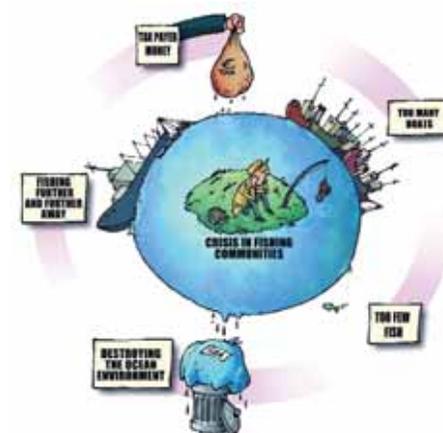
LE RÔLE DU WWF :

Le WWF poursuivra sa tâche afin d'assurer que de sérieux plans de redressement sont proposés par la Commission et acceptés par les Etats membres le plus rapidement possible. Plus particulièrement, le WWF aura pour objectif de mettre en œuvre des plans de redressement et de développer des plans de gestion à long terme qui transformeront la gestion actuelle de la crise de la pêche en gestion à long terme de nos stocks de poissons. En outre, le WWF :

- Poursuivra sa lutte en vue d'éliminer les subventions dommageables ;
- Promouvra l'idée des zones interdites à la pêche afin de protéger le milieu marin et de préserver les zones de reproduction importantes ;
- Défendra les améliorations techniques afin de réduire les prises accidentelles, les rejets et les destructions d'habitats ;
- Réduira l'impact des flottes de pêche européennes sur les pays tiers.

RÉALISATIONS :

- En 2002, le WWF a mené la Campagne sur la pêche en Europe, qui fut couronnée de succès.
- Le WWF poursuit son engagement dans la mise en œuvre de la PCP.





Politique forestière européenne

LE PROBLÈME :

Les forêts, qui constituent l'écosystème terrestre le plus diversifié d'Europe, sont confrontées à une menace croissante que l'augmentation des zones forestières en Europe n'a pu écarter.

On estime qu'en Europe continentale plus de la moitié des forêts naturelles et vierges ont disparu. Les autres sont en déclin. Les espèces peuplant les forêts sont au bord de l'extinction dans de nombreuses régions tandis que d'autres espèces ont bel et bien disparu de leurs anciens habitats. Le nombre d'espèces menacées s'élève entre 20 et 50% en ce qui concerne les mammifères et entre 15 et 40% en ce qui concerne les oiseaux.

Le WWF a récemment entrepris une étude européenne (appelée Baromètre gouvernemental), qui a clairement montré que de manière générale, la mise en œuvre du Plan d'action pour les forêts était, au mieux, insuffisante et que l'UE doit s'efforcer de prévenir conjointement le commerce illégal du bois et de ses dérivés dont les conséquences sont particulièrement désastreuses.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les forêts européennes sont directement influencées par les politiques de l'UE relatives à l'agriculture, au commerce et aux investissements, au climat et à l'énergie, à l'eau douce, au financement régional et de l'élargissement, au développement et aux relations extérieures. De plus, l'UE doit contribuer à encourager et favoriser la mise en œuvre d'accords internationaux cadre, tels le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE).

Compte tenu de la complexité de la problématique des forêts, le Conseil européen a adopté, en 1998, une résolution sur une stratégie forestière pour l'Union européenne. Elle vise globalement à servir de cadre aux activités forestières de l'UE.

En tant que telles, les priorités du travail politique du WWF à l'échelon de l'UE dans le domaine forestier visent à garantir la complémentarité avec les objectifs du WWF en matière de protection, de gestion et de restauration des forêts et en matière de consultation efficace avec les autres domaines politiques.

LE RÔLE DU WWF :

Aidée par un réseau composé de quatre-vingt responsables forestiers en Europe continentale, l'équipe du WWF en charge de la politique forestière européenne est en mesure de couvrir un grand nombre de questions déterminantes pour l'UE et de proposer son expertise.

Les priorités fondamentales seront les suivantes :

- Plan d'action de l'UE «Application de la loi, gouvernance et commerce dans le domaine forestier» ;
- Révision de la stratégie forestière pour l'UE ;
- Evaluations de l'impact sur le développement durable ;
- Protection des forêts et réseau Natura 2000, en particulier dans les Etats membres et les pays candidats ;
- Promotion d'une certification du bois crédible ;
- Garantir que les moteurs financiers et politiques de l'UE favorisent le changement en ce qui concerne l'infrastructure d'investissement au travers des processus d'évaluation de l'impact sur le développement durable et sur l'environnement ;
- Collaborer avec les équipes du WWF sur l'agriculture, l'eau douce, le changement climatique, le commerce et les investissements aux fins de la réforme de la PAC et du règlement sur le développement rural, de la gestion intégrée des bassins versants, de l'expansion du rôle de l'énergie renouvelable et des leviers commerciaux et financiers.

RÉALISATIONS :

- A l'échelon européen, le WWF a apporté une contribution essentielle au débat sur les directives concernant les marchés publics afin de garantir que le bois et ses dérivés produits par les autorités nationales, régionales et locales, ainsi que par les institutions de l'UE, proviennent de ressources adéquatement gérées, avec les certifications crédibles à l'appui.
- Ce travail a garanti, d'une part, que les autorités publiques puissent tenir compte des considérations environnementales et sociales dans les offres de marchés publics sans se limiter aux considérations d'ordre purement économique et, d'autre part, que la jurisprudence ne soit pas perdue pour les nouvelles directives.
- Lors de la conférence ministérielle sur la protection forestière, qui s'est tenue à Vienne, le WWF a insisté sur la nécessité et l'urgence de la protection forestière en Europe par des opérations de lobbying direct auprès des autorités gouvernementales de plus de quarante pays et de l'UE.

Politique régionale

LE PROBLÈME :

L'arrivée des nouveaux Etats membres constitue une opportunité de protection de l'héritage environnemental en Europe centrale et orientale, mais comporte également le risque de diluer la législation environnementale au sein d'une nouvelle Union européenne élargie.

Les fonds régionaux et structurels de l'UE joueront un rôle décisif dans l'amélioration des conditions de vie dans les pays adhérents. Les nouveaux Etats membres recevront 22 milliards d'euros avant 2006 et recevront assurément des sommes encore plus conséquentes après cette date.

A l'heure actuelle, les fonds structurels sont également destinés à faire de la protection environnementale une priorité lors de la conception et de la mise en œuvre des projets. Cependant, le plus souvent, leur utilisation contribue plutôt à ruiner les objectifs de protection de l'environnement et de la nature. Actuellement, 6 à 10% seulement de l'ensemble des Fonds régionaux sont dépensés pour prendre des mesures permettant d'atteindre les objectifs environnementaux.

La première expérience des dix nouveaux Etats membres relative à ces Fonds sera cruciale pour déterminer les institutions, les politiques et les approches en matière de développement durable. L'usage fait de ces fonds servira de référence pour déterminer les montants que ces pays recevront à l'avenir. Malheureusement, il s'agit souvent d'un encouragement à dépenser le plus possible en investissant dans des projets d'envergure, coûteux, et généralement non durables.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Ces fonds, s'ils sont gérés et dirigés correctement, représentent le plus important potentiel de développement durable en Europe. En 2004, le rapport à mi-parcours des fonds structurels et l'ébauche de nouveaux

règlements concernant les dépenses des fonds régionaux 2007-2013 ainsi que l'identification de zones de conservation dans les nouveaux Etats membres au cours des trois prochaines années offrent des opportunités essentielles de modifier le cours et l'impact des dépenses des fonds structurels au sein de l'UE élargie.

LE RÔLE DU WWF :

Le WWF veillera à assurer que le développement durable reste le principal objectif des fonds régionaux de l'UE. Plus particulièrement, le WWF :

- Cherchera à améliorer les règlements de l'UE établissant les objectifs et les zones éligibles sur la base des critères relatifs au développement durable ainsi que les systèmes de contrôle en encourageant l'utilisation d'un instrument standard permettant d'évaluer correctement l'allocation des fonds aux objectifs environnementaux ;
- Lancera une campagne afin d'augmenter le soutien des fonds structurels pour le réseau Natura 2000 de zones protégées, pour la mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau, pour des mesures d'efficacité énergétique ainsi que pour la mise en œuvre des autres lois en matière de protection de la nature et de l'environnement.

RÉALISATIONS :

- Le WWF a joué un rôle essentiel pour pousser la Commission européenne à établir un lien entre la Directive Habitats et les fonds structurels. Ceci a contribué à la réalisation de Natura 2000.
- Dans la mise à jour de 1999 des règlements en matière de Fonds structurels, le WWF a joué un rôle clé dans l'insertion de nouveaux termes juridiques qui permettent de dépenser 30 milliards d'euros par an en vue «d'améliorer» l'environnement, plutôt que de simplement «éviter les dommages».





Politique climatique et de l'énergie

LE PROBLÈME :

Le changement climatique représente une des principales menaces pour le développement durable à travers le monde. Le charbon et le pétrole que nous brûlons pour produire de l'électricité, pour faire fonctionner les machines industrielles et les voitures et pour chauffer les bâtiments produisent du CO₂ et des gaz à effet de serre qui menacent de nuire aux écosystèmes et aux espèces, à la sécurité alimentaire, à la santé des personnes et aux économies vulnérables à une échelle sans précédent dans l'histoire de notre planète.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Même si le Protocole de Kyoto visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre a constitué une démarche importante, il ne s'agissait cependant que de la première étape dans ce qui doit constituer une transition importante vers un avenir d'énergies propres et exempt de carbone. Les sources d'énergie renouvelable, telles le vent, le soleil et la biomasse, demeurent sous-exploitées, tandis que le vrai potentiel des technologies propres, telles la cogénération et la recherche de la performance énergétique pour les bâtiments, équipements et véhicules, doit encore être reconnu.

En tant que signataire du Protocole, l'UE s'est engagée à réduire, entre 2008 et 2012, ses émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 8% en dessous des niveaux d'émissions européens enregistrés en 1990. En outre, les nouvelles lois sur les échanges de droits d'émission au niveau européen, la cogénération de la chaleur et de l'électricité, les normes d'efficacité énergétique des équipements et les objectifs des nouvelles énergies renouvelables représentent un exemple positif que doivent suivre les autres acteurs de l'OCDE. Des politiques ambitieuses doivent être adoptées au sein de l'UE afin de maintenir le réchauffement de la planète en dessous d'une augmentation de la température de 2 degrés au dessus des températures préindustrielles. Par exemple, augmenter les énergies renouvelables de 25% d'ici 2020 et réduire de manière constante la consommation globale d'énergie de 1% par an.

LE RÔLE DU WWF :

Le WWF a encouragé les Etats membres de l'UE à devenir les premiers pays de l'OCDE à ratifier le Protocole de Kyoto en mars 2002. En outre, le WWF a soutenu l'adoption de la Directive

européenne sur l'échange des droits d'émission en décembre 2002, grâce à laquelle l'UE est devenue la première entité légale au monde à imposer des limites d'émission absolues aux émetteurs industriels et individuels de CO₂. Cela concerne près de 10.000 installations en Europe, soit près de 50% de la pollution climatique européenne.

Malgré ces progrès, beaucoup de travail reste à accomplir. Si l'on examine les mesures prises jusqu'à présent par l'Agence européenne pour l'environnement, les perspectives démontrent que l'UE et bon nombre de ses Etats membres sont toujours loin d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto. Le WWF se concentrera dans un premier temps sur le secteur de l'énergie en tant qu'élément clé des modifications de la politique de l'énergie.

Tout en gardant ces éléments à l'esprit, le WWF continuera à promouvoir :

- D'importantes réductions des émissions de CO₂ des combustibles fossiles afin que le secteur de l'énergie soit exempt de carbone d'ici le milieu du siècle ;
- Les améliorations de l'efficacité énergétique des équipements, des bâtiments et des moteurs industriels ;
- Des mesures visant à augmenter l'efficacité des centrales électriques par le biais d'une production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE) ;
- Le développement du rôle des énergies renouvelables, telles l'énergie éolienne, la biomasse et l'énergie solaire ;
- L'élimination progressive des subventions accordées à l'industrie des combustibles fossiles.

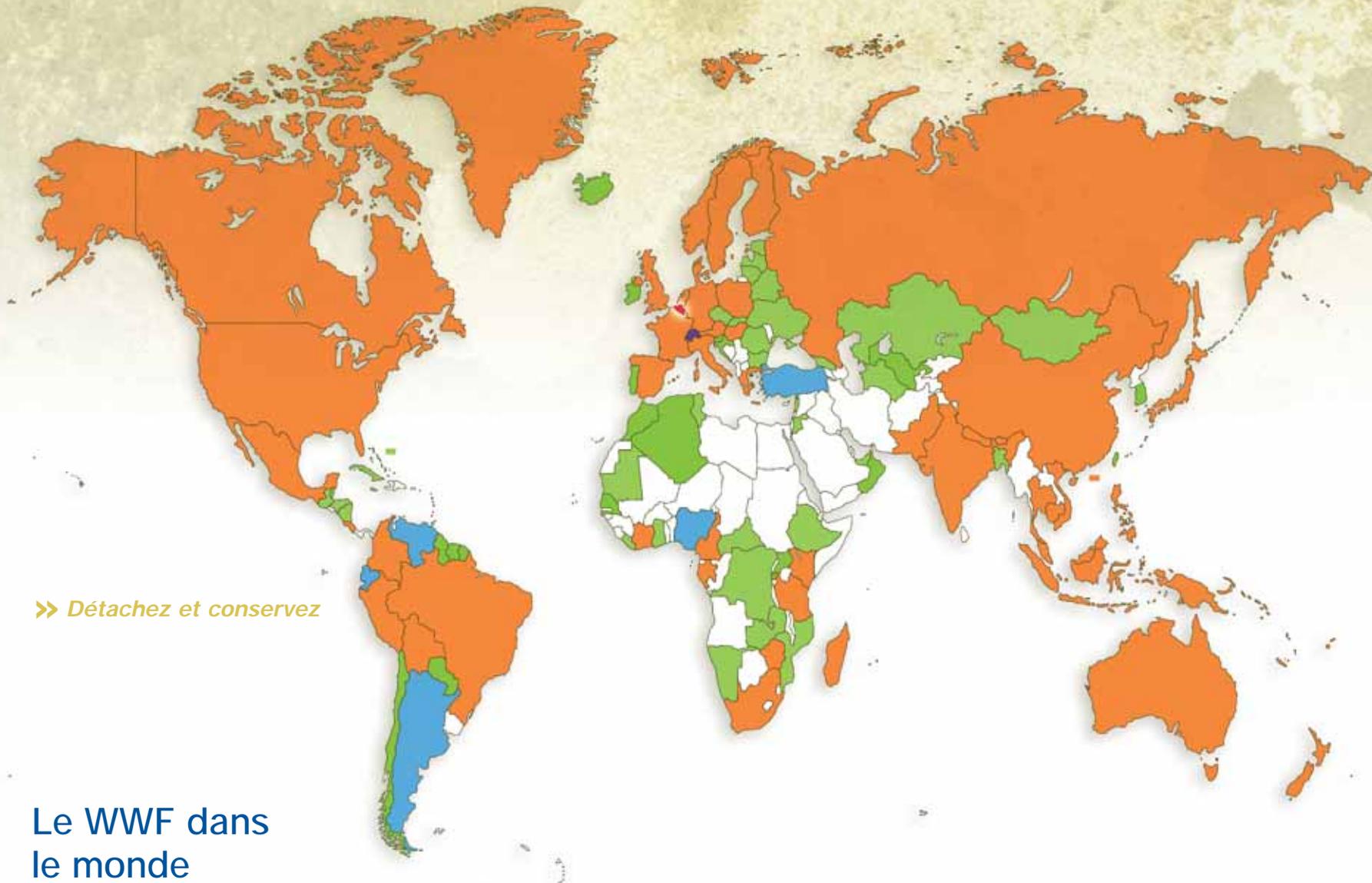
RÉALISATIONS :

- Le WWF a été l'une des principales ONG actives dans la lutte en faveur d'une Directive européenne en matière d'énergies renouvelables qui a pour but de favoriser les énergies renouvelables jusqu'à ce qu'elles atteignent 12% de toutes les énergies consommées d'ici 2010.
- Le WWF a contribué à la mise en place du réseau «Eugene» visant à promouvoir l'utilisation de l'électricité verte en tant que source d'énergie renouvelable.

» Détachez et conservez

Le WWF dans le monde

- Bureaux WWF
- Organisations associées
- Projets actifs
- Secrétariat International
- WWF European Policy Office



WWF European Policy Office

36 avenue de Tervurenlaan Box 12
B – 1040 Brussels
Tél: +32 2 743 88 00
Fax: +32 2 743 88 19
E-mail: WWF-EPO@wwfepo.org
Internet: <http://www.panda.org/epo>

GESTION



Tony Long
Director
Tél: +32 2 743 8805
E-mail: tlong@wwfepo.org



Marta Ballesteros
Programme Director
Tél: +32 2 743 8812
E-mail: mballesteros@wwfepo.org

COMMUNICATION



Claudia Delpero
Communications Manager
Tél: +32 2 740 0925
E-mail: cdelpero@wwfepo.org



Florence Danthine
Communications Assistant
Tél: +32 2 743 8801
E-mail: fdanthine@wwfepo.org

AFFAIRES PARLEMENTAIRES



Delia Villagrasa
European Parliamentary Affairs
Tél: +32 2 740 0935
E-mail: europarl@wwfepo.org

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL



Elizabeth Guttenstein
Head of European Agriculture and
Rural Development
Tél: +32 2 740 0924
E-mail: eguttenstein@wwfepo.org



Catherine Brett
European Agriculture and
Rural Development
Communications Officer
Tél: +32 2 740 0936
E-mail: cbrett@wwfepo.org



Thomas Nielsen
European Agriculture and
Rural Development
Policy Assistant
Tél: +32 2 740 0922
E-mail: tnielsen@wwfepo.org

CLIMAT ET ÉNERGIE



Stephan Singer
Head of European Climate and
Energy Policy Unit
Tél: +32 2 743 8817
E-mail: ssinger@wwfepo.org



Oliver Rapf
Climate Change & Business
Senior Policy Officer
Tél: +32 2 743 8808
E-mail: orapf@wwfepo.org



Jean-Philippe Denruyter
Climate Change and Energy
Policy Officer
Tél: +32 2 740 0927
E-mail: jdenruyter@wwfepo.org



Mariangiola Fabbri
Energy Efficiency
Renewable Energy
Campaign Assistant
Tél: +32 2 740 0934
E-mail: mfabbri@wwfepo.org

EAU DOUCE



Eva Royo Gelabert
Senior European
Water Policy Officer
Tél: +32 2 743 8814
E-mail: eroyogela@wwfepo.org



Sergey Moroz
European Water Policy
Research Assistant
Tél: +32 2 740 0923
E-mail: smoroz@wwfepo.org

PÊCHE



Charlotte Mogensen
Fisheries Policy Officer
Tél: +32 2 743 8807
E-mail: cmogensen@wwfepo.org



Carol Phua
Marine Coordinator &
Policy Officer
Tél: +32 2 740 0928
E-mail: cphua@wwfepo.org

SUBSTANCES CHIMIQUES



Ninja Reineke
Toxics Programme
Senior Programme Officer
Tél: +32 2 740 0926
E-mail: nreineke@wwfepo.org



Justin Wilkes
Toxics Programme
Programme Officer
Tél: +32 2 740 0932
E-mail: jwilkes@wwfepo.org



Sandra Jen
Detox Campaign
Senior European Policy Officer
Tél: +32 2 743 8813
E-mail: sjen@wwfepo.org



Noemi Cano Viñas
Detox Campaign
Communications Manager
Tél: +32 2 743 8806
E-mail: ncanovinas@wwfepo.org



Suzanne Natelson
Detox Campaign
Communications Assistant
Tél: +32 2 740 0931
E-mail: snatelson@wwfepo.org

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT



Hervé Lefeuvre
Environment and
Development Aid
Policy Coordinator & Fundraising
Tél: +32 2 743 8810
E-mail: hlefeuvre@wwfepo.org



Charlotte Talens
Environment and
Development Aid
Policy Officer and Technical
Advisor on EU/Africa Relations
Tél: +32 2 740 0929
E-mail: ctalens@wwfepo.org

COMMERCE EXTÉRIEUR



Eivind Hoff
Trade and Investment Advisor
Tél: +32 2 743 8809
E-mail: ehoff@wwfepo.org

POLITIQUE RÉGIONALE



Stefanie Lang
European Regional Policy Officer
Tél: +32 2 740 0930
E-mail: slang@wwfepo.org

NATURA 2000



Andreas Baumüller
Biodiversity/Natura 2000
European Policy Officer
Tél: +32 2 740 0921
E-mail: abaumüller@wwfepo.org

POLITIQUE DE VOISINAGE



Paloma Agrasot
Neighbourhood Programme
Manager
Tél: +32 2 743 8811
E-mail: pagrasot@wwfepo.org

FINANCE & ADMINISTRATION



Evelyne Rottiers
Finance Manager
Tél: +32 2 743 8804
E-mail: erottiers@wwfepo.org



Laurence Jacques
Finance Assistant
Tél: +32 2 740 0933
E-mail: ljacques@wwfepo.org



Florence Mouné
Office Manager
Tél: +32 2 743 8802
E-mail: fmoune@wwfepo.org



Jean Shearn
Director's Assistant
Tél: +32 2 743 8803
E-mail: jshearn@wwfepo.org



Lise Devaux
Receptionist/Secretary
Tél: +32 2 743 8800
E-mail: ldevaux@wwfepo.org

Le WWF en Europe

10

Secrétariat International

Tél: +41 22 364 9111
Fax: +41 22 364 5358
E-mail: webmaster@wwfint.org
Internet: www.panda.org

Allemagne

Tél: +49 69 79 14 40
Fax: +49 69 61 72 21
E-mail: wwff@info.de
Internet: www.wwf.de

Allemagne - North East Atlantic Programme

Tél: +49 421 65846-22
Fax: +49 421 65846-12
E-mail: info@wwfneap.org
Internet: www.ngo.grida.no/wwfneap/

Autriche

Tél: +43 1 488 170
Fax: +43 1 488 1729
E-mail: wwff@wwf.at
Internet: www.wwf.at

Autriche - Danube/Carpathian Programme (DCPO)

Tél: +43 1 5245 470
Fax: +43 1 5245 470 70
E-mail: office@wwfdcp.org
Internet: www.panda.org/europe

Belgique

Tél: +32 2 340 0999
Fax: +32 2 340 0933
E-mail: info@wwf.be
Internet: www.wwf.be

Belgique - European Policy Office (EPO)

Tél: +32 2 743 8800
Fax: +32 2 743 8819
E-mail: WWF-EPO@wwfepo.org
Internet: www.panda.org/epo

Danemark

Tél: +45 35 36 36 35
Fax: +45 35 24 78 68
E-mail: wwff@wwf.dk
Internet: www.wwf.dk

Espagne (ADENA)

Tél: +34 91 354 0578
Fax: +34 91 365 6336
E-mail: info@wwf.es
Internet: www.wwf.es

Espagne - Across the Waters Project Office

Tél: +34 93 305 6252
Fax: +34 93 278 8030
E-mail: cstein@atw-wwf.org
Internet: www.atw-wwf.org

Finlande

Tél: +358 9 774 0100
Fax: +358 9 774 02139
E-mail: info@wwf.fi
Internet: www.wwf.fi

France

Tél: +33 1 55 25 84 84
Fax: +33 1 55 25 84 74
E-mail: wwffrance@wwf.fr
Internet: www.wwf.fr

Grèce

Tél: +30 210 331 4893
Fax: +30 210 324 7578
E-mail: webmaster@wwf.gr
Internet: www.wwf.gr

Hongrie

Tél: +36 1 214 5554
Fax: +36 1 212 9353
E-mail: panda@wwf.hu
Internet: www.wwf.hu

Italie

Tél: +39 06 844 9711
Fax: +39 06 853 006 12
E-mail: wwff@wwf.it
Internet: www.wwf.it

Italie - Mediterranean Programme (MEDPO)

Tél: +39 06 844 97227
Fax: +39 06 841 3866
E-mail: croberts@wwfmedpo.org
Internet: www.panda.org/mediterranean

Lettonie

Tél: +37 1 7505 640
Fax: +37 1 7505 651
E-mail: wwff@wwf.org.lv
Internet: www.wwf.lv

Norvège

Tél: +47 22 03 6500
Fax: +47 22 20 0666
E-mail: info@wwf.no
Internet: www.wwf.no

Norvège - Arctic Programme

Tél: +47 22 03 6500
Fax: +47 22 20 0666
E-mail: arctic@wwf.no
Internet: www.ngo.grida.no/wwfap

Pays-Bas

Tél: +31 30 6937 333
Fax: +31 30 6912 064
E-mail: info@wwf.nl
Internet: www.wnf.nl

Pologne

Tél: +48 22 849 8469
Fax: +48 22 646 3672
E-mail: chojnacki@wwf.pl
Internet: www.wwf.pl

République de Géorgie

Tél: +995 32 33 0154
Fax: +995 32 33 0190
E-mail: gsanadiradze@wwfgeo.org.ge
Internet: www.panda.org/europe

Royaume-Uni

Tél: +44 1483 426 444
Fax: +44 1483 426 409
E-mail: supporter@wwf.org.uk
Internet: www.wwf.org.uk

Russie

Tél: +7 095 727 0939
Fax: +7 095 727 0938
E-mail: russia@wwf.ru
Internet: www.wwf.ru



Suède

Tél: +46 8 624 7400
Fax: +46 8 85 1329
E-mail: info@wwf.se
Internet: www.wwf.se

Suisse

Tél: +41 1 297 2121
Fax: +41 1 297 2100
E-mail: service@wwf.ch
Internet: www.wwf.ch

Turquie

Tél: +90 212 528 2030
Fax: +90 212 528 2040
E-mail: info@wwf.org.tr
Internet: www.wwf.org.tr

Traffic Europe

Tél: +32 2 343 8258
Fax: +32 2 343 2565
E-mail: traffic@traffic-europe.com
Internet: www.traffic.org

Politique européenne de l'eau

LE PROBLÈME :

Les écosystèmes d'eau douce sont vitaux, tant pour les êtres humains que pour la faune et la flore. Tout au long du siècle précédent, ils ont subi de lourdes pertes et de graves détériorations en Europe. La moitié des zones humides européennes ont été perdues et tous les systèmes fluviaux européens sont désormais équipés de barrages et autres types d'infrastructures.

Selon l'Agence européenne pour l'environnement, les ressources en eau sont toujours menacées dans bon nombre de régions européennes. La qualité de l'eau potable reste l'une des principales préoccupations et plus de 10% des citoyens européens sont potentiellement exposés à des contaminants qui dépassent les concentrations maximales autorisées. Ces risques pour la santé sont accompagnés d'un impact considérable sur la biodiversité provoqué par les polluants, allant des pesticides aux métaux lourds, présents dans nos eaux en concentrations supérieures à celles imposées par les normes européennes.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

En 2000, l'UE a adopté une nouvelle loi révolutionnaire – la Directive-cadre dans le domaine de l'eau – afin d'éviter une poursuite de la détérioration et d'atteindre un bon niveau écologique et chimique dans toutes les eaux européennes d'ici 2015.

L'UE travaille actuellement à l'élaboration de législations d'application sectorielles, y compris des législations visant à supprimer certaines substances chimiques dangereuses ainsi qu'à améliorer la législation européenne afin d'éviter les impacts écologiques sur les écosystèmes d'eau douce, liés à des activités d'extraction.

LE RÔLE DU WWF :

Le WWF s'occupe du développement des systèmes de gestion intégrée des bassins versants dans plus de 30 bassins fluviaux mondiaux. Par conséquent, nous constituons une source essentielle d'expertise dans ce domaine. Au niveau européen, le WWF a exercé une influence importante dans l'adoption de la Directive-cadre sur l'eau et a veillé à ce que le texte juridique soit le plus robuste possible et comprenne des objectifs contraignants, telle la suppression des substances dangereuses.

La Directive-cadre sur l'eau sera mise en œuvre d'ici 2015. Entre-temps, le WWF :

- Veillera à ce que les moteurs politiques et économiques de ce processus fonctionnent selon l'approche de la gestion intégrée des bassins versants ;
- Fera pression auprès des institutions européennes afin de stopper les financements destinés au développement d'infrastructures aux impacts écologiques potentiellement dévastateurs, y compris le plan hydrologique national espagnol ;
- Contribuera à la mise en œuvre complète de la Directive-cadre sur le terrain, y compris l'application des clauses relatives à la participation publique et à la protection des zones humides.



RÉALISATIONS :

- La contribution vitale du WWF à la définition, au développement et à la mise en œuvre de la Directive-cadre européenne dans le domaine de l'eau au cours de ces dernières années a largement été reconnue par les acteurs européens et les institutions européennes. Nous sommes membres de la stratégie commune de mise en œuvre de la Directive-cadre et bon nombre de nos suggestions – développées avec le soutien d'autres ONG et acteurs – sur les « bonnes pratiques » de la gestion intégrée des bassins versants ont été intégrées dans les directives d'application.
- Le WWF a joué un rôle essentiel afin que la révision de la Directive européenne concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (Seveso II) concerne également les bassins de décantation des résidus dangereux de mine/carrière, étant donné que les déversements accidentels survenant dans ces bassins, tels ceux survenus en Espagne en 1998 et en Roumanie en 2000, peuvent avoir des conséquences désastreuses sur les écosystèmes d'eau douce.
- Le WWF a œuvré afin d'obtenir l'annulation environnementale du transfert controversé de la rivière Ebro dans le cadre du plan hydrologique national espagnol.



Politique en matière de produits chimiques

LE PROBLÈME :

La contamination par des produits chimiques synthétiques représente une menace croissante pour les animaux, l'environnement et les êtres humains. Dans notre société moderne, nous sommes tous exposés à la pollution chimique dans presque toutes les régions et à tous les stades de notre vie. Les scientifiques ont découvert que bon nombre de ces substances chimiques peuvent interférer de maintes façons avec nos systèmes nerveux, reproductif, immunitaire et hormonal. Les substances chimiques présentes dans les produits de la vie quotidienne contaminent les écosystèmes éloignés et nous commençons seulement à prendre conscience de l'ampleur des impacts que ces substances chimiques peuvent avoir sur la santé des animaux sauvages.

Cependant, à l'heure actuelle, nous n'avons toujours pas accès aux informations de sécurité de base pour la majorité des produits chimiques vendus car le système actuel de réglementation n'a pas obligé l'industrie à fournir des informations de sécurité pour les «produits chimiques existants» commercialisés depuis 1981. Les produits chimiques existants sont considérés comme des substances «inoffensives jusqu'à preuve du contraire» et le contrôle de leur utilisation en cas de problème, par les régulateurs, est extrêmement difficile et long. Heureusement, grâce à des efforts de campagne considérables, la réforme la plus fondamentale jamais entreprise en Europe sur la politique en matière de produits chimiques, est désormais en cours d'exécution.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

REACH (*Registration, Evaluation and Authorisation*) est la proposition développée par la Commission européenne en vue d'adopter une nouvelle approche en matière de réglementation des substances chimiques. Ces nouvelles lois seront débattues au sein des Institutions européennes au cours des deux prochaines années.

Le nouveau système réglementaire REACH, tel qu'il est proposé par la Commission, et qui sera mis en œuvre progressivement sur une période de 11 ans, obligera l'industrie à fournir des informations de sécurité pour ses produits chimiques, et donnera lieu à un nouveau processus «d'autorisation» qui devrait permettre des contrôles plus

efficaces de la plupart des produits chimiques dangereux. Ces informations de sécurité seront mises à la disposition du public sur une base de données Internet des produits enregistrés et les informations relatives à la sécurité chimique seront transmises de manière plus efficace à tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Le WWF estime que la proposition REACH constitue un important pas en avant. Cependant, nous pensons que des améliorations doivent être apportées afin de garantir un haut niveau de protection de la santé des personnes et de l'environnement. Par exemple, nous estimons que l'utilisation de la plupart des produits chimiques dangereux devrait être progressivement supprimée lorsque des alternatives plus sûres sont disponibles ou lorsqu'une telle utilisation n'est pas fondamentale pour la société.

LE RÔLE DU WWF :

REACH est une proposition extrêmement controversée et à laquelle s'oppose fortement l'industrie des produits chimiques. Certaines préoccupations sont exprimées par les utilisateurs en aval de substances chimiques, telles les industries de l'électronique et de l'automobile. Ces oppositions sont en grande partie le résultat d'informations et d'analyses économiques inexactes sur REACH et ses conséquences. Le WWF s'est engagé à démontrer la nécessité de cette réforme et veille à ce que la discussion relative aux coûts et aux bénéfices générés par REACH soit suffisamment documentée et équilibrée. Le WWF exigera également que des améliorations soient apportées à REACH afin d'assurer que la santé publique et l'environnement soient correctement protégés.

RÉALISATIONS :

- Le WWF a joué un rôle clé pour que la nouvelle proposition de réglementation européenne en matière de produits chimiques (REACH) englobe le contrôle des «perturbateurs endocriniens».
- Le WWF a montré le chemin en démontrant les bénéfices commerciaux d'une nouvelle politique en matière de produits chimiques.
- Le WWF a montré l'étendue de la contamination par les substances chimiques grâce aux analyses de sang des députés européens.

Commerce extérieur

LE PROBLÈME :

Dans un monde de plus en plus interdépendant, il est inévitable que les échanges commerciaux et l'état de l'environnement le deviennent également. S'il est vrai qu'au cours des 50 dernières années, la croissance des flux commerciaux a créé de nouvelles opportunités et favorisé la croissance économique, elle a également provoqué une augmentation de l'utilisation des ressources naturelles et des déchets qui polluent notre environnement.

Des modifications apportées au système international régissant le commerce pourraient, aussi minimes soient-elles, exercer une influence considérable sur l'utilisation des ressources, notamment dans les pays en développement. Les solutions proposées par la communauté internationale pour résoudre ces problèmes sont incohérentes et contradictoires. Les institutions économiques mondiales, qui ont été créées pour les résoudre, l'ont été selon des décisions prises il y a plusieurs dizaines d'années, à une époque où le monde était très différent de celui que nous connaissons. Actuellement, les règles unilatérales régissant le commerce menacent d'affaiblir la gouvernance mondiale et nationale dans le domaine de l'environnement. Cela se vérifie notamment en ce qui concerne l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui considère la libéralisation des échanges comme étant son objectif principal et qui dispose d'un mécanisme très efficace pour imposer ses règles.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Il faut réformer l'OMC pour que l'organisation soit plus réactive aux préoccupations liées à l'environnement. Parallèlement, il faut également renforcer les organisations internationales spécialisées dans le domaine de l'environnement et du développement durable et orienter le débat sur les échanges commerciaux et l'environnement.

L'UE, qui est le principal marché pour les produits en provenance des pays en développement, est bien placée pour piloter la réforme des règles internationales régissant le commerce et pour tenir compte des préoccupations environnementales sans pour autant les employer à des fins protectionnistes. Pour cela, il est essentiel de satisfaire les besoins en termes d'environnement comme les besoins en termes de développement. Une telle approche impliquera l'utilisation de nouveaux processus décisionnels auxquels les pays en développement peuvent adhérer.

LE RÔLE DU WWF :

Selon le WWF, il n'est pas possible de réduire à long terme la pauvreté sans répondre aux préoccupations environnementales. C'est pourquoi, le WWF continue à exercer une pression sur les gouvernements et les organismes tels l'Union européenne afin qu'ils inscrivent le développement durable au centre des négociations internationales sur le commerce au sein de l'OMC et qu'ils créent des forums plus complets afin de discuter du commerce et de l'environnement. Le WWF est en mesure de développer et de contribuer au débat sur les politiques commerciales au travers d'un réseau d'experts des pays du nord et du sud. Il faut absolument développer un agenda commercial nord-sud conjoint, proactif et durable. Rares sont les ONG qui seraient mieux placées pour participer à son élaboration.

RÉALISATIONS :

- L'UE a évalué l'impact de ses négociations commerciales sur la durabilité et s'est engagée à améliorer la méthodologie et l'intégration des résultats dans le processus décisionnel. Les membres de la Commission ont admis que les interventions du WWF concernant cette question ont exercé une influence déterminante.
- L'UE adopte une approche davantage axée sur la politique et la gouvernance dans le cadre des négociations commerciales et environnementales au sein de l'OMC. C'est avec une grande rigueur que le WWF s'est engagé dans le dialogue sur cette question. L'organisation estime que plusieurs de ses recommandations ont été traduites dans la politique actuelle de l'UE.
- Les interventions du WWF sur la transparence et la responsabilité dans le processus décisionnel lié au commerce ont été prises en compte et soutenues par des membres importants du Parlement européen.





Politique de coopération au développement

LE PROBLÈME :

La pauvreté et la dégradation de l'environnement sont des caractéristiques désormais permanentes de nombreux pays en développement. Ces deux phénomènes sont, en outre, étroitement liés et ont été aggravés par la croissance économique telle qu'on la préconise actuellement.

Le déséquilibre au niveau de la répartition des richesses mondiales incite souvent les pays les plus pauvres à favoriser le bien-être de la population au détriment de la protection de la nature. Cette attitude réduit pourtant encore davantage les richesses naturelles de ces pays. Dans de nombreux pays en développement, les ressources naturelles contribuent pour une large part au revenu agricole moyen (jusqu'à 40% dans certains pays africains). Actuellement, en raison des politiques économiques négligentes et d'une mauvaise gestion de l'environnement, 60% des personnes les plus pauvres vivant dans les pays les moins avancés se concentrent dans des régions écologiquement fragiles.

La surexploitation des ressources naturelles à des fins commerciales au-delà des capacités naturelles de régénération est un problème fondamental. De nombreuses importations européennes de produits naturels, tels que le bois et le poisson exportés par les pays en développement, sont en fait entre les mains d'entreprises européennes bénéficiant des subventions de l'UE. La cohérence des politiques de l'UE est en jeu. Malgré des engagements politiques de haut niveau, l'UE ne considère toujours pas l'environnement et les ressources naturelles comme un secteur relevant de l'aide au développement.

En sa qualité de bloc commercial, d'investisseur et de donateur majeur, l'Europe pourrait jouer un rôle de premier plan dans la recherche de moyens visant à concilier le développement et la durabilité environnementale.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Avec un budget annuel supérieur à 13 milliards d'euros, les politiques et les programmes européens de développement et de relations extérieures de l'UE sont en mesure d'influencer la manière dont les ressources naturelles sont utilisées et conservées dans les pays en développement. Néanmoins, en s'intéressant uniquement aux solutions

économiques à la pauvreté, la politique de développement menée actuellement par l'UE risque de conduire à une utilisation et une pollution accrues des ressources naturelles et à un accès encore plus inégal à celles-ci.

Il faut que l'Europe comprenne à quel point il est urgent d'intégrer à ses politiques extérieures une conception inclusive du développement durable qui reconnaisse que la protection de l'environnement est un outil de développement et non une charge financière.

LE RÔLE DU WWF :

Le WWF continuera à œuvrer pour que la politique de développement et les relations extérieures de l'UE accordent la priorité à l'aide accordée à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles. Le WWF continuera également à insister sur le rôle de la gestion durable des ressources naturelles afin de réduire la pauvreté. Plus particulièrement, le WWF :

- Impliquera activement la Commission européenne, les délégations de la CE et les pays en développement afin de les sensibiliser au lien existant entre la pauvreté et l'environnement ;
- Promouvra l'écologisation du commerce, des accords régionaux et de coopération entre l'UE et les pays en développement, notamment par la mise en œuvre de l'accord de Cotonou conclu entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ;
- Ouvrera pour garantir que la réglementation budgétaire, tels les accords conclus avec l'ALA (pour l'Amérique latine et l'Asie) et l'accord de Cotonou (pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique) fasse de la conservation de la nature et de la gestion durable des ressources naturelles des priorités clés ;
- Favorisera le dialogue entre les organisations locales de protection de l'environnement dans les pays en développement et les délégations de la Commission européenne et de l'Office de coopération EuropeAid ;
- Sensibilisera les pays non européens à l'impact de l'Europe dans le domaine de l'environnement.

RÉALISATIONS :

- Lors du sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002, le WWF a contribué à persuader l'UE de s'engager à réduire progressivement les subventions accordées au secteur de la pêche, à définir des zones marines protégées, à réformer la politique mondiale en matière de produits chimiques et à lancer des initiatives dans le domaine de l'énergie et de l'eau pour les pays en développement.
- En 2000, le WWF a influencé le contenu du règlement MEDA, qui fait clairement référence au développement durable et à la nécessité de l'intégration environnementale.
- Le WWF a créé une coalition avec dix ONG de développement pour faire campagne contre la proposition de la Commission visant à modifier le règlement ALA existant. Toutes les modifications proposées par le WWF ont été adoptées lors de l'assemblée plénière du PE en mai 2003.
- Le WWF a collaboré étroitement avec l'assemblée conjointe ACP/UE à l'élaboration du rapport sur la gestion durable et la conservation des ressources naturelles dans les pays ACP dans le cadre de la programmation du 9^e Fonds européen de développement adopté à l'unanimité en octobre 2003.

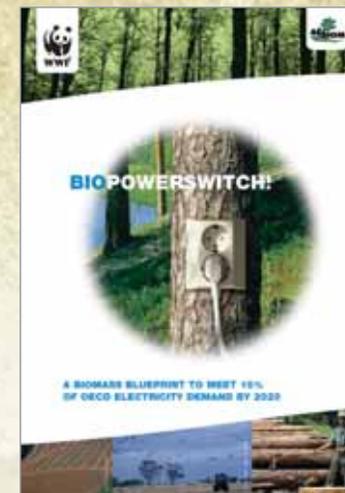
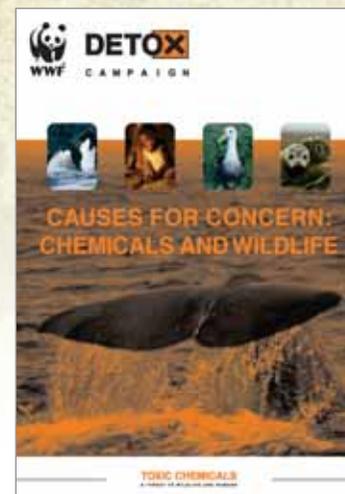
Gouvernance

Le WWF occupe une position de premier plan en ce qui concerne le développement de nouvelles politiques et législations dans l'Union européenne. Au cours des dix dernières années, notre contribution a permis de renforcer les contrôles visant à protéger l'environnement, à réformer les politiques trans-sectorielles selon les principes du développement durable, et à élaborer des approches innovantes en matière de gestion des ressources naturelles. Toutefois, les succès politiques que nous avons remportés ne sont qu'un début. Dans les prochaines années, le WWF mettra tout en œuvre pour que l'UE applique ses déclarations d'intention et ses politiques dans les domaines suivants :

- **Mise en œuvre** – Pour avoir un effet, une politique efficace et une législation opportune doivent être mises en œuvre de manière adéquate. Cette question a été amplement commentée lorsque nous avons appris récemment que les Etats membres ne mettaient pas en œuvre l'ambitieuse politique européenne en matière de changement climatique. En réalité, l'environnement demeurera menacé tant que ces nouvelles politiques ne seront pas appliquées. Par conséquent, le WWF s'efforcera de garantir l'application et le respect de la législation européenne relative à l'environnement.
- **Favoriser une communication efficace** – On reconnaît de plus en plus, dans le domaine de l'environnement, le caractère indispensable de la communication non seulement en ce qui concerne l'identification et la reconnaissance publiques des problèmes les plus urgents, mais également la création de réseaux d'action sociaux, économiques et politiques, qui sont indispensables si l'on veut renverser les tendances environnementales actuelles qui sont non durables et néfastes pour l'environnement. Le WWF s'efforcera d'élaborer une approche efficace de la communication afin d'éduquer et de mobiliser le public, de lui apporter des réponses et de le sensibiliser pour renforcer la protection de l'environnement.
- **Renforcer les capacités** – La protection de l'environnement ne peut se contenter des bonnes intentions qui s'expriment dans la législation environnementale. Elle exige une action et une mise en œuvre véritables. Un trop grand nombre des acteurs essentiels du développement durable – des autorités locales et régionales, des

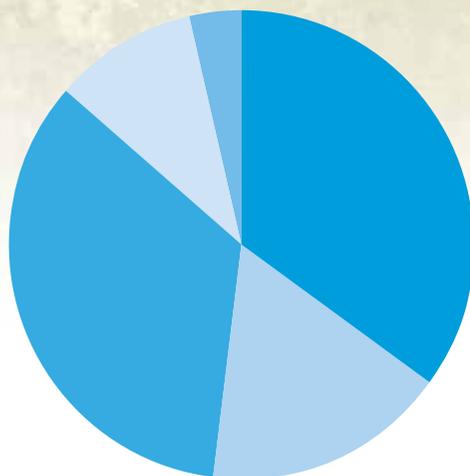
ONG aux milieux économiques et universitaires – n'est pas en mesure d'agir. Leur incapacité se reflète en termes de ressources financières, humaines et institutionnelles, ainsi que de connaissances et d'expérience. Le WWF mettra tout en œuvre pour garantir le transfert des connaissances et le renforcement des acteurs à l'échelon local.

- **Promouvoir l'intégration** – Une approche trop limitée de la politique environnementale ne permettra pas de protéger la biodiversité européenne qui est menacée, l'air et l'eau pollués, les infrastructures de transport congestionnées et notre dépendance excessive envers des processus industriels obsolètes et des produits chimiques dangereux. Bien au contraire, la seule solution permettant d'améliorer l'environnement en Europe est d'intégrer les préoccupations liées à l'environnement et au développement durable dans toutes les politiques européennes, notamment les politiques de l'énergie, des transports et de l'agriculture. Le WWF s'emploiera à garantir que l'Union européenne honore son engagement d'intégrer l'environnement et le développement durable dans l'ensemble des politiques communautaires.
- **Travailler en partenariat** – La protection de l'environnement exige la création de partenariats efficaces et solides entre les ONG, les autorités locales, les entreprises, les Etats membres de l'UE et les institutions européennes. Ces partenariats sont indispensables pour élargir et enrichir notre compréhension des menaces et des opportunités qui se profilent dans le domaine de l'environnement. Le WWF s'efforcera de créer des coalitions pour réformer la politique de l'agriculture et de la pêche, mettre en œuvre une politique de l'énergie et de l'eau, renforcer la politique concernant les produits chimiques et de contribuer au succès de l'élargissement de l'UE.



WWF-EPO année financière 2003*

16

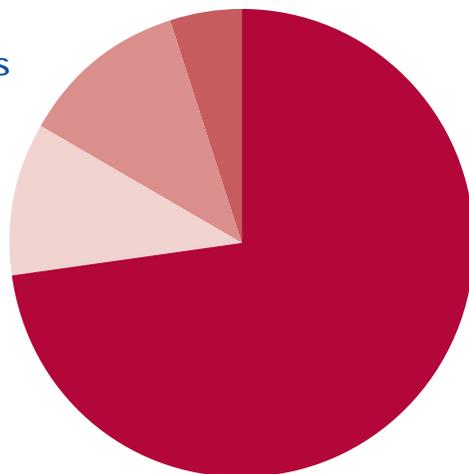


REVENUS: 1.944.245 euros

- 35,19% Organisations nationales du WWF
- 17,01% WWF International
- 34,43% Commission européenne
- 9,92% Fondations
- 3,45% Autres revenus

DÉPENSES: 2.191.194 euros

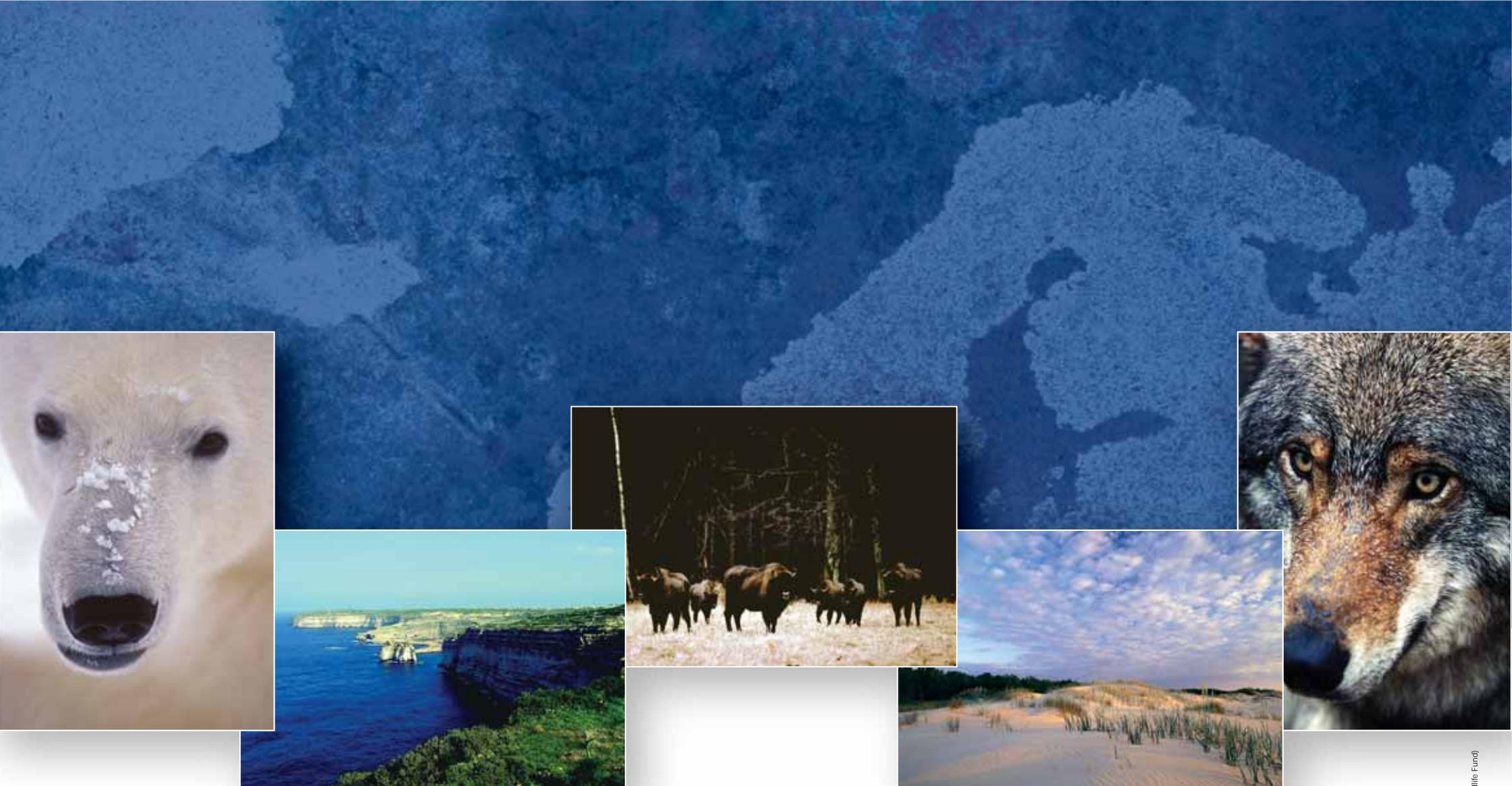
- Campagnes 72,90%
- Administration 10,49%
- Gestion 11,87%
- Communications 4,73%



BILAN

Actifs 2003	EURO
Caisse	562
Comptes courants	359.471
Dépôts à court terme	557.212
Garanties et acomptes versés	3.214
Total Actifs	920.459
Passifs et fonds	
Charges sociales dues	140.491
Comptes fournisseurs	75.620
Report des résultats des projets	704.348
Total Passifs et fonds	920.459

*L'année financière comprend la période du 01.07 au 30.06



for a living planet®

Le WWF a pour objectif de stopper la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature :

- en préservant la diversité biologique du globe
- en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables
- en encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.

WWF European Policy Office
 36 avenue de Tervurenlaan Bte 12
 1040 Bruxelles
 Belgique
 Tél: +32 2 743 88 00
 Fax: +32 2 743 88 19

